

Compte-rendu du conseil d'école du RPI de Crancey / Saint-Hilaire-sous-Romilly
du
jeudi 9 février 2017
à
l'école de Crancey

Etaient présents :

BAUDOIN Elisabeth..... adjointe au maire de Crancey
BERTON Bernard maire de Crancey
BETSCH Xavier..... directeur de l'école de Crancey, enseignant CMI - CM2
BOURGOIN-TISSERANT Corinneenseignante, CP - CE2
FONTAINE Stéphanie.....conseillère, mairie de Saint-Hilaire-sous-Romilly
GUERLET Tiphaine.....représentante des parents d'élèves
JACQUEMOT Gaëlle..... représentante des parents d'élèves
KAUSKOT Emilie.....directrice de l'école de Saint-Hilaire, enseignante, CE1-CE2
LECLERE Johnny.....représentant des parents d'élèves
LE JUDEC Sylvie.....représentante des parents d'élèves
MARY Elise.....représentante des parents d'élèves
MERESSE Michèlemaire de Saint-Hilaire-sous-Romilly
PATTEE Angélique.....représentante des parents d'élèves
TALLON Sandrine.....enseignante, TPS - PS - MS
THOMAS-DANIEL Lucile.....enseignante, MS - GS

Etaient excusés / absents :

ANDRE Nicolas adjoint au maire de Crancey
GILLET Céline.....représentante des parents d'élèves
JACQUEMOT Martine atsem
LAHAIE Céline..... atsem
LECLERT Elodie.....représentante des parents d'élèves
LE HENAFF Charlotte.....enseignante, CMI - CM2 le jeudi
LAINÉ Julie.....représentante des parents d'élèves
MADAOUI Fatima.....agent communal
THIERY Marie-Anne.....inspectrice de l'éducation nationale
VOYE Gérard.....délégué départemental de l'éducation nationale

Secrétaire de séance

Mme Mary accepte d'être secrétaire de séance.

Bilan des évaluations de mi-CP

Tous les élèves de CP ont passé ces évaluations.

Voici un tableau comparatif des taux globaux de réussite de l'année scolaire en cours et des deux années scolaires précédentes :

		2016 - 2017	2015 - 2016	2014 - 2015
Français	Lecture	74,60%	74,67%	82,22%
	Ecriture	36,90%	44,67%	61,11%
	Compréhension	74,60%	74,17%	62,50%
	Langage oral	59,40%		
Mathématiques	Nombres et calcul	54,50%	57,33%	65,18%
	Géométrie	59,40%	70,00%	52,77%
	Grandeurs et mesures	81,30%	63,33%	86,11%
	Problèmes		57,33%	72,22%

Organisation de l'enseignement de la natation

Tous les élèves des classes élémentaires du RPI se rendent à la piscine de Romilly-sur-Seine chaque lundi après-midi jusqu'à fin mars. Toutefois, pour des raisons d'effectifs trop importants, les élèves des classes de CP - CE2 et de CM1 - CM2 de l'école de Crancey ne sont pas dans les bassins à la même heure que les élèves de la classe de CE1 - CE2 de l'école de Saint-Hilaire-sous-Romilly.

En ce qui concerne l'école de Crancey, ce sont 43 élèves qui occupent les deux bassins de la piscine. Ils sont répartis en quatre groupes de niveau allant des élèves ne sachant pas se déplacer dans l'eau sans matériel aux élèves bons nageurs. Voici les groupes :

- "Les crabes" : 10 élèves encore mal à l'aise dans l'eau encadrés par Mme Bourgoin-Tisserant qui est assistée par Mme Le Judec.
- "Les étoiles de mer" : 10 élèves familiarisés avec l'eau, commençant l'apprentissage de la nage et encadrés par un maître-nageur.
- "Les étoiles de mer" de niveau confirmé : 13 élèves déjà très à l'aise dans l'eau, approfondissant l'apprentissage de la technique de nage et encadrés par un maître-nageur.
- "Les hippocampes" : 3 élèves sachant se déplacer dans l'eau sur une trentaine de mètres, nécessitant encore un approfondissement de leur technique de nage et encadrés par M Betsch.
- "Les dauphins" : 7 élèves sachant nager sur plus d'une trentaine de mètres, commençant l'apprentissage du crawl et encadrés également par M Betsch.

Pour l'école de Saint-Hilaire-sous-Romilly, ce sont 20 élèves qui se rendent à la piscine. Ils sont répartis en quatre groupes de niveau avec les élèves d'une classe de CM1 - CM2 de l'école Romain Rolland de Romilly-sur-Seine.

Comme chaque année, il est rappelé que pour l'ensemble des élèves, l'objectif est d'avoir validé le palier 2 de natation à la fin du CM2. Ce palier 2 consiste à savoir sauter ou plonger en grande profondeur, à aller chercher un objet au fond de l'eau, à se déplacer sur 30 mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis, à passer dans un cerceau immergé et enfin à se maintenir sur place en position ventrale puis dorsale entre cinq et dix secondes avant de regagner le bord. Pour l'instant, seulement 5 élèves de CM2 sur 12 sont en mesure d'obtenir ce palier 2. C'est peu ! Il est également rappelé que l'enseignement de la natation à l'école ne peut en aucun cas dispenser les parents d'élèves de proposer à leur(s) enfant(s) d'aller régulièrement à la piscine tout au long de l'année.

Le coût du transport est pris en charge par les municipalités de Crancey et de Saint-Hilaire-sous-Romilly. Pour la municipalité de Crancey, ce coût s'élève à 880 €. Par contre, les entrées ne sont plus payantes. Les communes de Crancey et de Saint-Hilaire-sous-Romilly font en effet partie de la communauté de communes des Portes de Romilly-sur-Seine qui participe au financement de la piscine.

Organisation d'un décloisonnement au cycle 1 et 2 dans le cadre de la liaison GS / CP

Un décloisonnement entre les élèves de Grande Section et de CP a lieu depuis début janvier tous les lundis et vendredis après-midi de 13h30 à 14h00. A chaque séance, un groupe d'élèves de Grande Section se rend dans la classe de CP tandis qu'un groupe d'élèves de CP se rend dans la classe de Grande Section. Différentes activités sont réalisées dans les deux classes : jeux pédagogiques, création de devinettes, écriture et illustration d'un conte. Pour les élèves de Grande Section, l'objectif est de se familiariser au fonctionnement et aux exigences de la classe de CP. Pour les élèves de CP, l'objectif est de développer des compétences en lecture, en particulier d'albums, et de tutorer les élèves de Grande Section dans les différentes activités.

Présentation des objectifs et des actions du projet d'école 2016 - 2019

Voici les objectifs du projet d'école :

- Acquérir différentes démarches pour mieux comprendre et être compris à l'oral.
- Acquérir une culture littéraire et artistique commune grâce à une rencontre régulière avec des œuvres du patrimoine.
- Créer une cohésion au sein du RPI à travers des actions partagées.

Voici les actions mises en place pour atteindre les objectifs du projet d'école :

- Développer des pratiques langagières spécifiques pour transmettre un message.
 - *Transmettre un message à ses pairs pour réaliser une tâche précise et prédéfinie :*
 - ⇒ *orientation dans l'espace*
 - ⇒ *constructions géométriques à plat ou en volume*
 - ⇒ *description d'un parcours sportif*
 - ⇒ *réalisation de productions écrites, plastiques et sonores*

- Se constituer un répertoire littéraire et artistique.
 - *Rencontrer des œuvres littéraires, plastiques et musicales.*
 - *Réaliser des productions écrites, plastiques et sonores personnelles ou collectives suite à l'étude préalable d'œuvres littéraires, plastiques et musicales choisies pour leur intérêt créatif et expressif.*
 - *Présenter à ses pairs :*
 - ⇒ *des œuvres littéraires à travers notamment la mise en scène d'albums traditionnels préalablement étudiés ou le résumé oral d'œuvres lues.*
 - ⇒ *des œuvres plastiques ou musicales à travers notamment l'utilisation d'outils numériques.*
 - ⇒ *ses propres productions écrites, plastiques ou sonores en s'appuyant sur des critères d'analyse prédéfinis lors de l'étude d'œuvres littéraires, plastiques ou musicales.*

- Organiser des décloisonnements réguliers entre les classes des écoles du RPI.
 - *Réaliser des décloisonnements entre les différentes classes du RPI.*
 - ⇒ *un mercredi sur trois*
 - ⇒ *une matinée entière*
 - ⇒ *dans les domaines suivants :*
 - *éducation musicale* : *chant choral, étude d'œuvres et productions sonores*
 - *français* : *production d'écrits*
 - *mathématiques* : *jeux de numération, de calcul et de géométrie*
 - *arts plastiques* : *étude d'œuvres et réalisation de productions plastiques*
 - *éducation morale et civique* : *initiation aux gestes de premiers secours*

Organisation d'une exposition/vente de livres à l'école de Crancey

Comme les années précédentes, une exposition/vente de livres se déroulera sous le préau de l'école de Crancey aux dates suivantes :

- le jeudi 23 mars de 16h30 à 17h00
- le vendredi 24 mars de 15h00 à 17h00

Tous les livres présentés seront remisés entre 5% et 50%. De plus, 30% du montant des ventes seront offerts à l'école sous forme de livres.

Bilan de la rencontre sportive en gymnastique à Nogent-sur-Seine des classes de maternelle

Cette rencontre s'est déroulée au gymnase de l'Agora de Nogent-sur-Seine le mardi matin 7 février. De l'avis unanime des élèves, des enseignantes et des parents accompagnateurs, cette matinée s'est très bien déroulée grâce notamment à une très bonne préparation des élèves et à une excellente organisation de la rencontre. Plus généralement, ces rencontres sportives sont essentielles puisqu'elles permettent aux élèves de développer leur motricité et de pratiquer des activités nouvelles, comme la corde et la poutre par exemple.

Bilan financier des coopératives scolaires

Au 9 février 2017, le solde créditeur est de : - 3 573,74 euros pour l'école de Crancey
 - 967,25 euros pour l'école de Saint-Hilaire-sous-Romilly

Réponses aux questions des représentants des parents d'élèves

Pourquoi est-ce que ce sont toujours les mêmes sorties sportives qui sont proposées en maternelle ?

Ces rencontres sportives sont organisées par l'Inspection Départementale de l'Education Nationale. Pour les élèves de maternelle, il n'est proposé que deux types de rencontre : gymnastique et athlétisme.

Est-ce qu'il y aura des classes vertes ou de mer durant cette année scolaire ?

Non, rien n'est prévu pour cette année scolaire.

Serait-il possible de reprendre les enfants déjà habillés à la sortie du midi et à la sortie de la fin d'après-midi : les couloirs étant étroits, les bousculades sont trop fréquentes ?

Le temps d'enseignement se termine à 11h45 et à 15h00 ou 16h30. Le temps d'habillage de tous les élèves peut prendre selon les saisons jusqu'à 15 minutes. Ce temps pour habiller les élèves ne peut en aucun cas être pris sur le temps d'enseignement.

Pourquoi les classes de maternelle n'ouvrent-elles pas toujours en même temps ?

Il arrive que Mmes Tallon et Thomas-Daniel aient parfois quelques minutes de retard pour terminer une activité avec les élèves : la lecture d'un album, l'apprentissage d'un chant... A l'avenir, elles seront plus vigilantes et feront de leur mieux pour libérer les élèves en temps et en heure.

Les enseignants peuvent-ils expliquer aux enfants qu'il existe des différences entre chaque enfant et qu'il ne faut pas juger sur les apparences ?

Accepter les différences est l'un des fondements du vivre ensemble. Tant en classe que dans la cour de récréation, les enseignants de maternelle et de l'élémentaire ne cessent de rappeler aux élèves les règles du respect de l'autre. Ils sont particulièrement vigilants sur ce point.

Peut-on surveiller les enfants de maternelle qui vont seuls aux toilettes : les enfants sont souvent mal essuyés ou mal rhabillés ?

La plupart du temps, les élèves ne sont jamais seuls aux toilettes. Cependant, il arrive parfois qu'un élève ait une envie pressante durant le temps d'enseignement : l'enseignante est alors occupée et très souvent, l'atsem également. Il arrive aussi que l'enseignante soit seule dans sa classe, l'atsem étant au dortoir ou dans l'autre classe. Comme il n'est pas possible de laisser des élèves seuls dans la classe et comme l'élève ne peut attendre qu'un adulte se libère, l'enseignante l'autorise à aller seul aux toilettes tout en veillant à ce que la porte de la classe reste ouverte au cas où il y aurait une quelconque urgence. Le problème est que l'élève ne dit pas toujours ce qu'il va faire aux toilettes et que les adultes, accaparés par leurs tâches, n'ont pas toujours la présence d'esprit de le lui demander.

La surveillance le midi avant la cantine et le soir en attendant les parents est encore trop faible. Des parents interviennent régulièrement pour séparer des bagarres. Il faut faire quelque chose !

Le transfert de responsabilité entre les enseignants et les agents communaux a lieu à 11h45 et à 15h00 ou 16h30. Ces moments sont toujours difficiles à gérer pour les élèves de l'élémentaire, tous les adultes étant occupés. Toutefois, pour faciliter au mieux ce transfert de responsabilité, les enseignants de l'élémentaire essaient dans la mesure du possible d'attendre qu'un agent communal soit dans la cour de récréation pour rentrer dans leur classe. Mais il se peut malheureusement que des élèves échappent à la surveillance des uns ou des autres et profitent de ces moments de va-et-vient pour ne plus respecter certaines règles. Toutefois, les bagarres ou autres conflits restent heureusement exceptionnels.

Le Directeur de l'école de Crancey

Xavier BETSCH